ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

automobiles

Question écrite n° 51361

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur les voitures écologiques. Il est aujourd'hui important d'encourager les citoyens à utiliser des véhicules plus respectueux de l'environnement. Aussi, elle souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur la mise en place d'un disque vert en zone de stationnement payant.

Texte de la réponse

Le ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, a présenté, lors d'une communication en conseil des ministres le 22 octobre 2008, un plan d'actions qui vise « à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire, faire évoluer et gérer la ville ». Ce plan ville durable s'inscrit dans la continuité des engagements du Grenelle de l'environnement. Une réflexion est actuellement menée au sein des différents ministères et directions concernés afin de proposer de nouvelles mesures intégrées. Le secteur des transports est particulièrement visé et des dispositions visant à la limitation des émissions de polluants comme au développement des véhicules les moins émetteurs sont aujourd'hui à l'étude. Dans ce cadre, la possibilité de développer un système de « disque vert », permettant un stationnement privilégié pour des véhicules moins polluants dans les zones payantes, pourra faire l'objet d'un examen approfondi.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Josée Roig
Circonscription : Vaucluse (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 51361
Rubrique : Déchets, pollution et nuisances
Ministère interrogé : Écologie
Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5501
Réponse publiée le : 22 décembre 2009, page 12268